



INFOS

Championnat U13mixte- AFBB

Saison 2020–2021 / 23.08.2020

Championnat

11 équipes

- 1 Broye
- 2 Bulle 1
- 3 Bulle 2
- 4 Elfic
- 5 FO 2
- 6 Marly
- 7 Romont
- 8 Sarine
- 9 Veveyse
- 10 Villars 1
- 11 Villars 2

Formule :

- Tournois les dimanches selon calendrier (voir Basketplan)
- Formule aller-retour, classement
- Le temps de jeu est de 4x8 minutes
- 2 tours – 20 matchs par équipe

Règlement et Directives :

- Le règlement Swiss Basketball s'applique (voir annexe 1)
- Les directives de Swiss Basketball s'appliquent (voir annexe 2)

Club organisateur

- Le club organisateur organise l'ensemble du matériel de table pour les matchs sur 2 ou 3 terrains selon planning
- Les feuilles de matchs utilisées sont les feuilles officielles de Swiss Basketball
- Le club organisateur est responsable de récupérer les feuilles de matchs de la journée et de les transmettre à l'AFBB selon les directives de l'homologation (envoi des feuilles de matchs (recto-verso) par email dans les 24 heures après le tournoi et envoi des feuilles de matchs originales par courrier).

Ballons

- Le club organisateur met à disposition uniquement les ballons de matchs (taille 6 – 1 ballon par terrain)
- Les équipes doivent se déplacer avec des ballons pour l'échauffement.

Officiel de table

- Chaque équipe se déplace avec un officiel de table
- Les officiels de table officient pour leur club.

Arbitrage

- Chaque rencontre est arbitrée par un duo d'arbitres composé d'un arbitre expérimenté et d'un mini-arbitre espoir.
- Les arbitres expérimentés sont convoqués par la Commission d'arbitrage à travers Basketplan
- Les mini-arbitres sont convoqués par les équipes qui sont désignées par l'AFBB selon planning
- Les arbitres expérimentés sont rémunérés selon le tarif de la CA (40 frs + frais de déplacement). Les clubs seront facturés par l'AFBB au tarif habituel de 65 frs par unité d'arbitrage. 10 rencontres seront facturées par équipe pour la saison.
- Les mini arbitres se déplaçant avec les équipes, seront payés au tarif de 40 frs par rencontre. Les clubs qui convoquent leur mini arbitres sont responsables du paiement des mini-arbitres.
- Les mini-arbitres n'officient pas sur le terrain sur lequel leur club évolue mais sur un terrain parallèle.
- L'AFBB facturera les rencontres mini-basket au tarif de 40 frs par rencontres aux clubs. Chaque club sera facturé 10 rencontres pour la saison.
- Un versement ou une note de crédit sera effectué sur la base du nombre de rencontres arbitrées par les clubs en fin de saison si le nombre de rencontres arbitrés par les différentes équipes n'est pas équivalent.

IMPORTANT : Les championnats se dérouleront selon les recommandations / règles COVID-19 émises par les autorités Fédérales, Cantonales ainsi que Swissbasketball et AFBB.

Championnat géré par l'AFBB
